

ANNEXE 2 : SIGNATAIRES (min. 3 par dossier de candidature)

8 MARS 2026 - ELECTION À LA MUNICIPALITÉ (1^{er} tour)

COMMUNE : Essertines-sur-Rolle

DENOMINATION DE LA LISTE : _____



N°	Nom(s)	Prénom(s)	Année de naissance	Domicile (adresse complète)	Signature	Contrôle (laisser en blanc)
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						

- Chaque dossier de candidature doit être appuyé par **au moins trois** membres du corps électoral de la commune. Il n'y a pas de limite supérieure.
- Nul ne peut parrainer plus d'un dossier de candidature pour une même élection.
- Une personne candidate peut parrainer son propre dossier de candidature.
- Nul ne peut retirer sa signature une fois le dossier déposé au greffe.
- Les noms des signataires peuvent être consultés au greffe municipal.